

4 Les élèves du second degré

Présentation

À la rentrée 2005, 496 000 élèves sont scolarisés en classe de terminale générale et technologique de France métropolitaine et des DOM (secteur public et secteur privé) : 65 % en terminale générale, 35 % en terminale technologique [1].

Selon les séries, les programmes d'enseignement prévoient, en plus du tronc commun imposé, des options au choix des élèves. Dans certaines séries (séries générales et SMS), les élèves ont une option obligatoire à choisir. Dans toutes les séries, des options facultatives sont par ailleurs proposées [2]. Dans les séries générales L et ES, les options obligatoires de première sont relayées par des enseignements de spécialité en terminale [3]. En série scientifique, seuls les élèves en dominante SVT (Sciences de la vie et de la Terre) se voient imposer un enseignement de spécialité, lequel revêt un caractère facultatif pour les élèves à dominante SI (Sciences de l'ingénieur).

En terminale S, dans la continuité de la classe de première, neuf élèves sur dix optent pour la dominante SVT. La majorité d'entre eux approfondissent cette discipline au titre de l'enseignement de spécialité, tandis que le choix des mathématiques ne cesse de reculer chaque année, au profit de la physique-chimie depuis 2003.

En terminale L (littéraire), la hiérarchie des choix observée aux rentrées précédentes se maintient : langues vivantes pour deux élèves sur trois, "arts" pour un élève sur cinq, langues anciennes pour une minorité. Les mathématiques attirent un élève sur dix. Nouvellement introduites en 2004, leur place se conforte en 2005, au détriment de la troisième langue vivante. Depuis 2002, les élèves de terminale ES (économique et sociale) optent majoritairement pour les sciences économiques et sociales (39 %). Les autres élèves choisissent dans les mêmes proportions les mathématiques et l'approfondissement des première et deuxième langues vivantes (autour de 30 %).

Les élèves de terminale générale sont par ailleurs autorisés à poursuivre une ou deux options facultatives [2]. Comme en première, la part des élèves concernés varie beaucoup d'une série à l'autre et selon le secteur de scolarisation [4].

En terminale technologique, les options facultatives offertes au choix des élèves varient selon les séries. Au choix commun à toutes les séries (Arts et Éducation physique et sportive), s'ajoutent des options spécifiques, telles la deuxième langue vivante en STI, STL et SMS, la bureautique ou d'autres matières en SMS et STT [2]. La part des élèves qui suit une option facultative dépend donc beaucoup de l'offre d'options plus ou moins diversifiée selon la série. Ainsi, la part des élèves concernés par un apprentissage facultatif varie de 23 % en STL à 44 % en SMS, série où l'offre est la plus riche (options communes aux différentes séries, et options spécifiques dont la deuxième langue vivante) [4].

→ Pour en savoir plus

Sources : [1] et [2] Système d'information SCOLARITÉ et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat. [3] [4] et [5] Système d'information SCOLARITÉ.

Définitions

■ **La réforme des lycées**, initiée en seconde à la rentrée 1999, s'est étendue à la classe de terminale à la rentrée 2001. Les trois séries générales (S, L, ES) et les quatre séries technologiques (STT, STI, SMS, STL), issues de la rénovation pédagogique de 1992, sont maintenues. Les terminales BT, Hôtellerie, TMD perdurent également, et, depuis la rentrée 1998, la terminale Arts appliqués est intégrée à la série STI. Comme en première, la réforme porte essentiellement sur le réaménagement des horaires et des options en série générale.

Le choix du futur baccalauréat débute dès la classe de seconde et se précise par le biais d'une option obligatoire en première, d'un enseignement de spécialité en terminale.

■ Classes de terminale générale et technologique :

- S : terminale scientifique ;
- L : terminale littéraire ;
- ES : terminale Économique et sociale ;
- STT : terminale technologique, Sciences et technologies tertiaires ;
- STI : terminale technologique, Sciences et technologies industrielles (y compris Arts appliqués) ;
- SMS : terminale technologique, Sciences médico-sociales ;
- STL : terminale technologique, Sciences et technologies de laboratoire ;
- Hôtel. : terminale technologique, hôtellerie ;
- TMD : terminale technologique, Techniques de la musique et de la danse.

■ **Options.** Le terme d'option fait référence à tout enseignement qui, dans le programme de chaque série, nécessite un choix de la part des élèves. Ces enseignements au choix peuvent faire partie des enseignements obligatoires (dans lesquels sont inclus les enseignements de spécialité) ou des enseignements facultatifs.

[1] Répartition des élèves de terminale par série à la rentrée 2005

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé, y compris EREA)

	Terminales générales			Terminales techno. renouvelées				Autres terminales techno.			Effectifs terminale
	S	L	ES	STT	STI (1)	SMS	STL	Hôtellerie	TMD	BT	
Public	127 231	48 666	77 767	77 478	38 117	15 536	6 272	2 025	265	1 945	395 302
Privé	32 998	11 262	22 712	16 418	5 973	9 131	1 644	453	6	254	100 851
Ensemble	160 229	59 928	100 479	93 896	44 090	24 667	7 916	2 478	271	2 199	496 153
France métr.	155 922	57 494	97 251	89 935	42 546	23 790	7 764	2 429	271	2 199	479 601
Répartition (%)	32,3	12,1	20,3	18,9	8,9	5,0	1,6	0,5	0,1	0,4	100,0
dont filles (%)	45,5	80,7	63,3	59,4	8,6	95,1	56,4	43,9	60,5	42,1	55,4

(1) Y compris 32 élèves de terminale STAE.

[2] Choix d'options des élèves de terminale par série à la rentrée 2005

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé, y compris EREA)

Séries de terminales	Enseignements obligatoires au choix (y compris spécialité) et options facultatives									Sc. de la vie et de la Terre (2)	
	Latin	Grec ancien	LV2	LV3	LV renf.	Arts 5H en L	SES	Maths	Physique chimie	dominante	spécialité
S	9 785	2 228	(1)	6 389				38 562	55 943	143 663	56 051
L	4 644	1 348	59 844 (1)	14 007	28 485	12 640		6 851			
ES	2 018	396	(1)	4 141	29 778		38 504	32 197			
STT			93 347	242	524						
STI			9 262								
SMS			3 056								
STL			1 637								

Séries de terminales (suite)	Sciences ingénieur	Biologie écologie	Arts facult.	EPS (3)	Activité en milieu professionnel	Prépa concours sanitaire et social	Bureautique	Gestion et informatique	Communication et organisation	Effectifs de terminale
S	16 557	9	7 088	115						160 229
L			1 071	104						59 928
ES			3 930	40						100 479
STT			2 931	95	4 860			7 667	3 824	93 896
STI			1 265	13						44 090
SMS			279	4		14 762	18 221			24 667
STL			145							7 916

(1) La deuxième langue vivante fait partie des enseignements obligatoires de tronc commun. En série L, le latin peut lui être substitué (cas d'une centaine d'élèves).

(2) Cet enseignement peut être suivi comme dominante et/ou comme spécialité. Certains élèves sont donc comptés deux fois pour cette matière.

(3) Option facultative ou enseignement de complément.

[3] Répartition des élèves de terminale générale selon l'enseignement de spécialité choisi à la rentrée 2005 (%)

(France métropolitaine + DOM, Public + Privé, y compris EREA)

Séries	Public	Privé sc	Pu + Pr sc	Part des filles
SVT-Maths (1)	20,2	26,3	21,4	41,0
SVT-Physique-chimie	32,6	35,1	33,1	46,2
SVT-Sc. vie et Terre	35,2	34,3	35,0	57,8
Sc. ingénieur (2)	11,9	4,4	10,4	12,4
Agronomie (3)	ns	ns	ns	ns
Total terminale S	100,0	100,0	100,0	45,6
LV renforcée	45,1	57,2	47,3	79,1
LV3	18,3	12,5	17,3	86,6
Langues anciennes	2,6	2,0	2,5	79,4
Arts	22,6	15,6	21,3	79,2
Mathématiques	11,3	12,6	11,6	83,7
Total terminale L	100,0	100,0	100,0	80,9
LV renforcée	29,6	30,2	29,7	69,1
Sc. éco. et sociales	40,7	30,9	38,5	60,4
Mathématiques	29,7	38,9	31,7	62,3
Total terminale ES	100,0	100,0	100,0	63,6

(1) Dominante "Sciences de la vie et de la Terre", enseignement de spécialité "Mathématiques". (2) Dans ce tableau, la dominante "Sciences de l'ingénieur" est assimilée à un enseignement de spécialité. (3) Enseignement de spécialité proposé aux élèves de la dominante "Biologie-écologie".

[4] Options facultatives en terminale selon la série (France métropolitaine + DOM, Public + Privé, y compris EREA)

Séries de terminales	Au moins une option facultative			dont deux		Effectifs de terminale
	Public	Privé sc	Pu + Pr	%	Pu + Pr	
S	29 810	10 210	40 020	25	2 434	159 495
L	14 977	4 310	19 287	33	1 342	59 253
ES	11 118	4 907	16 025	16	562	99 643
Séries gén.	55 905	19 427	75 332		4 338	318 391
%	22	30		24		
STI	9 412	1 457	10 869	22	358	43 962
STT	16 740	3 924	20 664	25	1 004	93 371
STL	1 518	296	1 814	44	35	7 916
SMS	7 026	3 809	10 835	23	1 161	24 658
Séries techno.	34 696	9 486	44 182		2 558	169 907
%	25	29		26		
Ensemble	90 601	28 913	119 514		6 896	488 298
%	23	30		24	1	

Lecture - 24 % des élèves de terminale suivent une ou deux options facultatives. Ils sont seulement 1 % à en suivre deux.